

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 21 octobre 2020 à 20 heures
publié le 27 octobre 2020
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt, le vingt-et-un du mois d'octobre à vingt heures, dans le contexte de crise sanitaire de la pandémie de covid-19,

le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé en l'hôtel de ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.

Compte tenu des circonstances sanitaires nationales, la réunion s'est tenue avec le port du masque obligatoire et avec la présence de la presse et du public en nombre limité.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 22

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 27

Date de la convocation : 17 septembre 2020

ÉTAIENT PRESENTS (22) : M. Jean-Marie COURTIN, M^{me} Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M^{me} Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M^{me} Fabienne GABET, M. Joseph JAFFRÈS, M^{me} Nathalie CABRIÉ, M^{me} Josianne CLAVEL-MARTINEZ, M. Jean-Marie RIVAL, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER, M^{me} Mélissa SÉVERIN, M. Thomas MALBEC, M^{me} Anaïs MARCHESI, M. Jean-François VARGUES, M. Patrick PARANT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M^{me} Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (5) ET ÉTAIT ABSENT (0) : M. Jacques GRIFFOUL (pouvoir n° 1 à Mme Nathalie DENIS), M^{me} Dominique SCHWARTZ (pouvoir n°1 à Mme Nicole BRUNEAU), M. Nicolas QUENTIN (pouvoir n° 1 à Mme Fabienne GABET), M^{me} Christine OUDET (pouvoir n° 1 à M. Philippe DELCLAU), M^{me} Nicole ESPAGNAT (pouvoir n° 1 à Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

M. Jean-Pierre COUSTEIL est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 27 juillet 2020 : *adopté à l'unanimité après avoir pris connaissances des observations de M. Jean-Pierre COUSTEIL.*

C – Adoption d'un additif à l'ordre du jour : *adopté à l'unanimité après le point n° 19.*

Avant l'ouverture des débats Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rendre hommage à M. Samuel PATY, enseignant assassiné le 16 octobre. Debout, les membres de l'assemblée observent une minute de silence en mémoire de ce professeur.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 27 JUILLET 2020

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 9 / 2020 – *Initiatives Emplois – Local de la gare – Renouvellement du bail : pris acte.*

02 – Décision n° 10 / 2020 – *Odysée Informatique – Avenant 01 au contrat de maintenance logicielle 2021 : pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Conseil municipal – Règlement intérieur – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité*

02 – Chambre régionale des comptes Occitanie – Rapport 2019 – Avis du conseil municipal : *adopté par 26 voix pour et une abstention (M. Lionel MAURY).*

03 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Rapport d'activité 2019 – Communication au conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

04 – Écoles – Frais de fonctionnement 2020-2021 – Participation des communes extérieures – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

05 – Personnel – Télétravail – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

06 – Syndicat intercommunal pour la fourrière animale (SIFA) – Désignation de deux délégués – Avis du conseil municipal : *Mme Nathalie CABRIÉ titulaire, M. Jean-François VARGUES suppléant : adopté à l'unanimité.*

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

07 – Budget principal – CCAS – Constitution de provision – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

08 – Budget principal – Décision modificative n° 01 / 2020 – Correction de report excédent – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

09 – Cinéma municipal *L'Atalante* – Constitution de provision – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

10 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Montant de l’attribution de compensation définitive 2020 – Avis du conseil municipal : adopté à l’unanimité.

11 – MJC – Accueil périscolaire Frescaty – Subvention exceptionnelle – Avis du conseil municipal : adopté à l’unanimité.

12 – SYDED du Lot – Fiscalité du réseau de chaleur au bois et demande de subvention exceptionnelle – Avis du conseil municipal : l’assemblée demande à ce que Monsieur le Président du SYDED, ainsi que le Président du collège Bois / Énergie viennent présenter le dossier à l’assemblée délibérante : adopté par 26 voix pour une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

URBANISME – PLAN LOCAL D’URBANISME – ÉQUIPEMENTS – TRAVAUX

13 – Assainissement – Conventions d’autorisation de dépotage à la station d’épuration du Bléou – Renouvellement – Autorisation au maire à signer : adopté à l’unanimité des 26 votants (Mme Nathalie DENIS ne participe pas au vote en son nom).

14 – Service public de l’assainissement collectif – Rapport sur le prix et la qualité du service pour l’année 2019 – Avis du conseil municipal : adopté à l’unanimité.

15 – Service public de l’eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service pour l’année 2019 – Avis du conseil municipal : adopté à l’unanimité.

16 – Service public de l’eau potable – SAUR – Adduction d’eau potable – Compteurs de sectorisation – Mise à jour convention – Autorisation au Maire à signer : adopté par 26 voix pour une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

DIVERS

17 – Comité de la foire-exposition – Subvention exceptionnelle – Avis du conseil municipal : adopté à l’unanimité des 25 votants (Mme Nathalie DENIS au titre du pouvoir de M. Jacques GRIFFOUL et M. Philippe DELCLAU ne participent pas au vote).

18 – Conseil national des professions de l’automobile CNPA – Ouverture dominicale 2021 – Avis du conseil municipal : adopté à l’unanimité.

19 – Association des Jardins des Tanneries – Don pour abri de jardin – Avis du conseil municipal: adopté à l’unanimité.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

20 – Lycée Léo-Ferré – Conseil d’administration – Remplacement de déléguée – Avis du conseil municipal: Mme Fabienne GABET titulaire, Mme Liliane ÉLICHABE suppléante : adopté à l’unanimité.

21 – Rugby Gourdon XV Bouriane – Subvention exceptionnelle – Avis du conseil municipal : adopté à l’unanimité.

22 – Département du Lot - École de musique municipale de Gourdon – Subvention 2020-2021 – Avis du conseil municipal : adopté à l’unanimité.

23 – Écoles – Opération Petit déjeuner – Convention – Autorisation au Maire à signer : adopté à l’unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. Joël PÉRIÉ pose la question de l’avancement du projet de cabanes en bois : attente de l’avis de la chambre d’agriculture.

M. Jean-Pierre COUSTEIL : avancement du dossier de déviation ; le résultat des études préalables aurait dû être présenté en septembre 2019. Monsieur le Maire annonce qu’un rendez-vous est pris courant novembre avec le conseil départemental du Lot et que les travaux devraient commencer d’ici 6 à 7 ans. Mme Nathalie DENIS précise que la très grande majorité des acquisitions nécessaires a été réalisée.

Aménagement du giratoire au niveau de la Maladrerie / magasin Leader Price : avancée du dossier ? Mme DENIS tient à préciser que ce sera le premier aménagement en agglomération pris en charge par le conseil départemental du Lot hors déplacement de réseaux. La question de l’acquisition d’une parcelle de terrain est en cours : le propriétaire propose un prix de 300 000,00 euros, prix inacceptable.

Prime COVID : lors d’une rencontre fortuite avec un agent du pôle eau / assainissement, cet agent lui a fait part de sa demande pour pouvoir bénéficier de la prime COVID. Monsieur le Maire précise que les critères d’attribution de la dite prime sont stricts. M. Joseph JAFFRÈS précise que dans le privé, les agents n’ont pas bénéficié à hauteur de 100 % de leur rémunération.

Déviation des poids lourds en direction de Sarlat : se posent des questions de structure et de sécurité. M. JAFFRÈS précise que la déviation actuelle est provisoire dans le sens Sarlat – Le Vigan ; à l’issue des travaux de voirie menés par le conseil départemental un essai de déviation des poids lourds dans le sens Le Vigan – Sarlat sera mis en place (durée : 2 mois). La question de la solidité du pont de Roquemeyrine ne se pose pas selon les services de la SNCF.

Syndicat mixte de la Bouriane, de Payrac et du Causse : il semble que les statuts ne sont pas respectés.

Panne d’électricité : à quand le retour à la normale ? Mme DENIS précise qu’à cette heure plus de 150 foyers ne seront pas rétablis avant demain.

L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 45.

Le Maire,

Jean-Marie COURTIN

